



Rachat part de maison et séparation

Par **STJU**, le **19/03/2017** à **14:10**

Mon épouse et moi sommes en train de nous séparer (mais pas de divorce).
Nous avons acheté ensemble une maison (50% chacun).
Mon épouse peut elle racheter ma part? Si oui quelles sont les formalités?
Merci

Par **morobar**, le **19/03/2017** à **14:36**

Bonjour,
Aucun intérêt sans divorce sauf en présence d'un contrat de mariage, de patrimoines et revenus distincts.
Voir un notaire le cas échéant.

Par **amajuris**, le **19/03/2017** à **16:32**

bonjour,
si vous faites une simple séparation de faits, c'est à dire sans passer par un juge, la communauté existe toujours, si le bien a été acheté pendant le mariage, le bien restera un bien commun.
salutations

Par **Visiteur**, le **19/03/2017** à **18:21**

Bonjour,

Oui, elle peut vous racheter votre part.

En utilisant des fonds propres (de famille ou détenus avant mariage).

Vous pouvez aussi faire une séparation de bien et elle vous rachète votre part.